

**Circonscription BORDEAUX CENTRE**

**Présents**

**Présidente** : Christine LASSARTESSÉ

Éducation nationale :	Mmes WADOUX, JOURZAC, COTONNET, DEGUIL, MADELPECH, BENAYOUN, TEISSEYRE, DUBREUIL, JARDRI, BATS, DUMAIS Ms. CHOPIN, GAVINO M. BORRAS, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
Mairie :	Mme LE BOULANGER, Adjointe au maire chargée de la politique de la ville, de la petite enfance et de la parentalité
Représentants parents d'élèves :	Pour la PEEP : M. BEAUDOUIN, Mme PITOIS, Mme NOBLE-ROLAND, Mme DOUWS, M. JEANDOT, Mme ROUAULT, Mme HESSEL Pour la FCPE : Mme BOYER, M. JEANNOT, Mme VAN PAEMELEN
Invités :	Mme MARIUS-BERTILLE, principale collège Grand Parc Mme COLANGELI, principale adjointe collège Grand Parc Mme RICHOU, Responsable De Site Mme BOUKHETACHE et Mme LAFOURCADE responsables Chantecler)

**Excusés**

M. SAUVAGET, inspecteur de l'Éducation nationale

M. BLANC, maire-adjoint du quartier Chartrons, Grand Parc, Jardin public

Mme MUYS, psychologue scolaire

**Début du conseil d'école** : 17h35

**Secrétaire de séance** : Mme BATS

**ORDRE DU JOUR**

**I) Éducation nationale**

**a. Projet et vie de l'école**

1) Bilan intermédiaire des projets de classe

2) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

*Intervention de Mme MARIUS-BERTILLE, principale Collège Grand Parc : projet « CM2 en résidence »*

3) Événements à venir

**b. Fonctionnement de l'école**

1) Bilan intermédiaire sur la sécurité

2) Protocole contre le harcèlement à l'école

3) Plan de continuité pédagogique

4) Travaux

**Mairie**

**Parents**

## I) Éducation nationale

### **a. Projet et vie de l'école**

#### **1) Bilan intermédiaire des projets de classe**

##### ● *Projet Barbe à Papa en partenariat avec le CAPC de Bordeaux*

Autour du thème de la fête foraine, les élèves apprennent à observer avec curiosité ce qu'ils peuvent percevoir et ils sont amenés à questionner ce qui leur est donné à voir.

Ce projet est en lien avec l'un des axes du projet d'école : « Enrichir le parcours artistique et culturel de l'élève ».

Toutes les classes participent à ce projet (arts visuels, production d'écrits, ...).

Des actions communes entre les classes de Grande Section et CP, d'une part, et entre les classes de CM2 et la structure Clisthène du collège Grand Parc, d'autre part, sont en cours d'élaboration.

##### ● *Défis mathématiques*

Action en lien avec l'axe n°2 du projet d'école : « Améliorer les résultats des élèves dans les domaines des mathématiques et du français ».

- 5 défis programmés sur l'année pour les classes de CP et CE1, avec des décloisonnements entre les classes.

- Lors de la semaine des mathématiques du 6 au 15 mars, pour les classes de CM1 et CM2, avec des décloisonnements entre les classes.

Ces actions ont particulièrement été appréciées par les élèves.

- Lors de la Fête du 100<sup>ème</sup> jour d'école au mois d'avril, pour les classes de CP, CE1/CE2, CE2B, CM1 et CM2.

##### ● *Actions de sensibilisation avec les Juniors du Développement Durable*

Au cours du premier trimestre, des associations expertes en développement durable sont intervenues dans les classes inscrites autour des thèmes suivants : « Production et consommation responsables », « Bien-être et santé », « Biodiversité ».

##### ● *Visites de différentes structures dans Bordeaux*

Maison du jardinier, Conservatoire, CAPC, Centre d'architecture Arc en rêve, Musée d'Aquitaine, Grand Théâtre, TNBA.

##### ● *Séjour en Dordogne avec les deux classes de CM1*

Mme LASSARTESSSE remercie l'ensemble des parents d'élèves de l'école pour leur participation aux actions qui ont été mises en place permettant ainsi d'aider au financement de ce séjour.

● 4 séances au mois d'avril sont programmées pour les classes de CPA et CPB, avec intervention d'une musicienne du conservatoire de Bordeaux dans les classes.

##### ● *Dispositif UPE2A*

Projet lecture et confection de marottes.

Confection de galettes.

Présentation aux parents du film réalisé par les élèves « Draw my life ».

#### **2) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés**

##### *Liaison Cycle 1/Cycle 2 et plus particulièrement liaison Grande Section/CP :*

● Les enseignants de Grande Section et CP se sont rencontrés à la fin du mois de novembre pour, d'une part, analyser les résultats des élèves aux évaluations nationales d'entrée au CP et, d'autre part, pour établir le calendrier des actions de l'année 2022/2023.

Concernant les évaluations nationales de CP :

- mois de septembre 2022, tous les items en français et en mathématiques présentent des scores très satisfaisants au-delà des 80% de réussite ;

- mois de janvier 2023, tous les items en français et en mathématiques présentent des scores au-delà des 80% de réussite (sauf 1 item en français).

● Concernant les actions pour cette année dans le cadre de cette liaison, des décloisonnements ont été mis en place entre les enseignants de Grande Section et de CP, au cours du mois de janvier, proposant aux élèves des ateliers de jeux en mathématiques, des activités en arts plastiques (confection de couronnes autour du thème de la galette) et un goûter dansant réunissant l'ensemble des élèves.

● Des rencontres sont également programmées :

- fête du 100<sup>ème</sup> jour d'école (activités menées autour du nombre 100 et goûter)

- lecture d'albums par les élèves de CP au mois de juin

- visite des classes de CP et du réfectoire au mois de juin.

Une action commune autour de l'exposition Barbe à Papa est en cours de réflexion.

##### *Liaison École/Collège :*

● Un conseil École / Collège s'est tenu le mardi 14 mars 2023 à l'école élémentaire Schweitzer en présence de Mme MARIUS-BERTILLE, principale du collège Grand Parc, et son équipe de direction, Mme SAINT-SUPÉRY, conseillère pédagogique, Mme INCONNU, coordinatrice du REP Grand Parc, les directeurs des écoles élémentaires Condorcet, Montgolfier, Schweitzer, des professeurs des classes de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

Les échanges ont porté sur les actions et projets CM2/6<sup>ème</sup> 2022/2023 et 2023/2024 dont le projet « CM2 en résidence ».

Mme LASSARTESSSE donne la parole à Mme MARIUS-BERTILLE et Mme COLANGELI.

● Le projet CM2 en résidence est né de l'observation des appréhensions des élèves de 6<sup>ème</sup>. On a accueilli, pendant une semaine, 6 classes au mois de janvier. Les emplois du temps étaient conçus avec des cours dispensés par les professeurs des écoles et des cours assurés par les professeurs du collège sur les Arts visuels et les langues notamment. Cette semaine a permis de découvrir tous les espaces scolaires comme le CDI (Centre de Documentation et d'Information) ou le réfectoire. Les élèves ont également découvert la vie d'un collégien du lundi au vendredi. Ils avaient une salle dédiée par classe. Les retours ont été positifs. Le directeur de la SEGPA a réalisé

un petit film, ce qui a permis d'avoir un retour et de montrer aux parents des élèves ce qu'ils avaient vécu.

Concernant le projet pour l'année prochaine, la structure n'est pas totalement arrêtée mais on accueillerait 9 classes dont 3 classes de Montgolfier. Les élèves de CM2 ont eu la vie d'un collégien sur une semaine complète hors mercredi, ils quittaient le collège à 16h pour être rentrés à l'école à 16h30. Ce projet a été financé par la Cité éducative de Bordeaux et Notre École, faisons-la ensemble. Le but étant que rien ne pèse financièrement sur les parents.

La temporalité n'est pas encore définie pour l'année prochaine mais cela se déroulera certainement courant janvier pour bénéficier de la place laissée par les élèves de 3<sup>ème</sup>, partis en stage à ce moment-là.

*Question d'un parent d'élèves : Sur ce projet de résidence, y a-t-il eu un moment où les parents ont été invités ?*

Mme MARIUS-BERTILLE répond qu'en amont du projet, l'équipe du collège et des délégués de 6<sup>ème</sup> ont été à la rencontre des parents et élèves de CM2 puis ils ont été accueillis au collège pour le visionnage du film.

*Question d'un parent d'élèves : Est-ce ce modèle de projet sur une semaine au collège qui sera retenu pour l'année prochaine ?*

Mme MARIUS-BERTILLE précise que ce projet sera reconduit à l'identique sachant que l'enseignant.e de la classe de CM2 pourra moduler le projet pour bien vivre l'expérience de la résidence.

*Intervention d'un parent d'élèves : Se pose la question de la carte scolaire, du collège Cassagnol, collège de secteur pour plusieurs élèves de l'école, des établissements privés.*

Mme LE BOULANGER salue le projet s'inscrivant dans le PEDT (Projet Éducatif Territorial) qui veut travailler les passerelles Petite enfance-CP et CM2 vers le collège. Elle ajoute que les financements proposés par la Cité éducative de Bordeaux ne sont pas accessibles hors territoires Politique de la Ville et que ceux-ci aident à la mise en place de projets innovants.

Mme SAINT-SUPÉRY ajoute que lorsque les parents choisissent un collège public, cela facilite l'accès au lycée et classes préparatoires souhaités.

*Intervention d'un parent d'élèves : Il est souligné qu'au niveau du département, un mouvement de fuite vers le privé est constaté.*

Mme LASSARTESSE présente les chiffres concernant les affectations en sixième pour la rentrée 2023 : à ce jour, il y a 52 élèves de CM2 dont 25 élèves relevant du collège Grand Parc, 9 élèves du collège Cassagnol, 16 élèves relevant d'autres collèges, 1 redoublement et 1 déménagement hors département.

- Mme MARIUS-BERTILLE présente les options qui seront proposées à la rentrée 2023 aux élèves de 6<sup>ème</sup> : classe bilangue allemand, classe bilangue espagnol, Sciences Sup (pour les élèves ayant de très bonnes capacités en sciences) en partenariat avec Cap Sciences, danse contemporaine en partenariat avec l'Opéra de Bordeaux et la Manufacture de Bègles.

Un partenariat avec le lycée Camille Jullian est mis en place dans le cadre des Cordées de la réussite.

- Elle ajoute concernant l'heure de consolidation en mathématiques et en français, qui s'adresse à tous les élèves de 6<sup>ème</sup> dès la rentrée 2023, que celle-ci se déroulera le mercredi matin avec des petits groupes de travail encadrés par des professeurs des écoles.

- Une réunion d'information proposée par l'équipe pédagogique de Clithène, structure du collège Grand Parc, a eu lieu le 27 février 2023 pour les familles de CM2.

### 3) Événements à venir

- Loto : annulation → matériel Mairie non disponible. Il sera remplacé par une tombola le jour de la fête de l'école

- 1<sup>er</sup> juin 2023 : cross solidaire

- mardi 4 juillet 2023 : fête de l'école (expositions, chorale, tombola, pique-nique)

### b. Fonctionnement de l'école

#### 1) Bilan intermédiaire sur la sécurité

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), un exercice « Risque majeur » a été réalisé le 23 février. Un nouvel exercice incendie se déroulera au cours du mois de mai.

Suite aux intrusions des mois de novembre et décembre 2022 au sein de l'école, plusieurs mesures avaient été mises en place : rondes nocturnes de la Police municipale, gardiennage dans l'école, renforcement de la vidéosurveillance sur le chantier, spot avec détection impasse Luckner, équipement avec de nouvelles serrures pour les portes de classe défectueuses.

À ce jour, aucune nouvelle intrusion dans l'école n'a été constatée.

Intervention de Mme Catherine RICHOU : lors de la dernière réunion PAM qui s'est déroulée le 21 février, il a été précisé, entre autres, concernant les consignes de sécurité, qu'un incident qui aurait lieu pendant le temps d'accueil du matin serait pris en charge par le personnel de l'association Chantecler.

#### 2) Protocole contre le harcèlement à l'école

Depuis la rentrée 2023, le programme pHARe, programme de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école, a été généralisé à l'ensemble des écoles et collèges du territoire national.

De plus, le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Gironde a été modifié lors du CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) du 10 mars 2023 :

« Le droit de poursuivre une scolarité sans harcèlement constitue une composante du droit à l'éducation : aucun élève ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements commis au sein ou à l'extérieur de l'école ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Le harcèlement scolaire est susceptible d'engager la responsabilité civile des représentants légaux du mineur auteur de cet acte. Il est également susceptible de constituer un délit qui engage la responsabilité pénale de son auteur qu'il soit mineur ou majeur, en application de la loi n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire. L'école prend les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire. A cet effet, les lignes directrices et les procédures destinées à la prévention, à la détection et au traitement des faits constitutifs du harcèlement scolaire, font l'objet d'une présentation en conseil d'école. Chaque année, l'école, délivre une information à destination des élèves et des parents d'élèves pour prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement. »

Dans ce cadre, Mme LASSARTESSSE présente à l'assemblée le plan de prévention contre le harcèlement et les violences ainsi que le protocole de prise en charge des situations de harcèlement, s'appuyant sur une analyse préalable du contexte de l'école.

Ce protocole est composé des points suivants :

- la responsabilité du traitement
- les modalités du traitement
- les mesures de protection à prendre
- le suivi post-événement

Elle ajoute que le règlement intérieur sera modifié en ce sens à la rentrée 2023 et présenté en conseil d'école.

*Question d'un parent d'élèves : L'Éducation nationale prévoit-elle une formation pour les enseignants ?*

Mme SAINT-SUPÉRY informe que cette formation aura lieu dans deux ans pour l'école élémentaire Montgolfier car un plan de formation français/mathématiques a été programmé sur quatre ans. Elle ajoute que les enseignants peuvent s'appuyer sur la psychologue scolaire, le médecin scolaire et qu'il existe une équipe au niveau du département.

*Question d'un parent d'élèves : Comment cela a-t-il été présenté aux enfants ?*

Mme LASSARTESSSE explique que des heures d'enseignement sont dédiées, pour toutes les classes, à la question du harcèlement, notamment dans le cadre du programme d'enseignement moral et civique. De plus, des actions sont également proposées à ce sujet : journée nationale de lutte contre le harcèlement, concours Non au harcèlement.

Mme LASSARTESSSE soumet au vote le protocole de prise en charge des situations de harcèlement. Il est adopté à l'unanimité.

### 3) Plan de continuité pédagogique

La crise du COVID a conduit à la mise en place d'un enseignement à distance puis hybride impliquant de fait de nouvelles modalités d'enseignement.

Afin d'anticiper au mieux d'éventuelles fermetures d'établissements ou de classes quelles qu'en soient les causes, chaque école doit se doter d'un plan de continuité pédagogique faisant l'objet d'une révision annuelle (communication de Mme la Directrice académique du 7 février 2023).

Ce plan de continuité pédagogique permet de présenter les modalités d'organisation retenues pour la mise en œuvre d'un enseignement « hybride » et « à distance » et articule les dimensions pédagogique, numérique et matérielle.

Mme LASSARTESSSE présente à l'assemblée le plan de continuité pédagogique prévu par l'équipe enseignante :

- le **volet matériel** se compose d'un état des lieux des équipements de l'école (tableaux numériques, ordinateurs, tablettes, photocopieurs), d'un recensement des familles qui sont en situation de rupture numérique, des enseignants sans équipement numérique, des ressources mobilisables et des coordonnées des parents
- le **volet numérique** prévoit les moyens d'informations aux familles (coordonnées de l'école, moyens de communication), aux enseignants (outils institutionnels)
- le **volet pédagogique** prévoit la mise en place de tests et d'ajustements à apporter.

Ce plan s'accompagne d'une charte d'usage du numérique.

### 4) Travaux

Une réunion sur site a eu lieu le jeudi 2 février 2023 avec M. BREMOND, chargé d'opérations Bordeaux Métropole, M. DELPECH, suivi des travaux Mairie de Bordeaux, Mme DUBOIS, architecte, Mme AUBERT et M. BEAUDOUIN, représentants de parents d'élèves, Mme RICHOU, RDS, M. VERMEULEN, président association Chantecler, Mme BOUKHETACHE, responsable Chantecler, et Mme LASSARTESSSE.

#### Avancée des travaux :

- Remplacement de toutes les serrures sur le groupe scolaire (école maternelle, école élémentaire, multi-accueil).
  - Pose de rideaux occultants dans les trois nouvelles classes.
  - Pavage de la cour dont la livraison a été retardée. La quasi-totalité de la cour est actuellement accessible.
  - Livraison de l'amphithéâtre dans la cour.
  - Les barnums ont été retirés. Le plateau sportif, situé en hauteur, permet une nouvelle zone d'abri. Un revêtement est-il prévu ?
- Mme LE BOULANGER informe que cette question est en attente de traitement.
- Sécurisation de l'escalier permettant d'accéder au plateau sportif.
  - Pose de deux panneaux d'affichage à l'entrée de l'école située 6, rue Saint-Maur.

## Calendrier :

- au retour des vacances d'avril, livraison de la totalité de la cour, des classes élémentaires dans l'extension de l'école et de la salle multi-associatif
- commission de sécurité le mardi 18 avril 2023 à 9h00

Mme WADOUX soulève la question de la présence de copeaux dans l'amphithéâtre et de la partie métallique posée autour qui pourrait s'avérer dangereuse.

Mme LE BOULANGER précise que ces installations sont passées au filtre de bureaux d'étude de contrôle. Elle ajoute que les copeaux de bois représentent une manière de libérer les pratiques créatives des enfants, ce qui est l'objectif de ces nouvelles cours.

Mme LASSARTESSE ajoute que ce point sera étudié lors de la commission de sécurité.

*Question d'un parent d'élèves : Les enseignants ont-ils discuté de l'usage qui sera fait de la cour supérieure pour le sport ?*

Mme LASSARTESSE informe qu'une réflexion a été engagée au sein de l'équipe concernant l'usage du plateau : difficultés à mener des séances d'éducation physique et sportive en classe entière (surface insuffisante). De plus, la hauteur de la rampe dans sa partie la plus basse reste un point de questionnement en termes de sécurité.

*Question d'un parent d'élèves : Qu'en est-il du mobilier de bibliothèque qui devait être intégré au budget des travaux car celui-ci avait disparu ?*

Il n'y a pas eu de réponse pour l'instant précise Mme LASSARTESSE.

Mme BENAYOUN informe la présence d'une fuite d'eau importante dans sa classe et que cela a été signalé à plusieurs reprises.

Mme LE BOULANGER prend note de cette demande.

Mme LASSARTESSE demande que les arceaux pour vélo qui ont été retirés rue Saint-Maur soient rétablis : manque de places pour les vélos des élèves et des enseignants.

Une demande a également été formulée pour un rafraîchissement des peintures couloirs et escaliers dans la partie initiale de l'école.

Mme LE BOULANGER en informera les services compétents.

## II) Parents

*Demande des parents d'élèves FCPE : Est-il possible d'organiser une « boum » pour les élèves de CM2 dans l'école après la classe ?*

*Souhait d'une conférence ayant pour thème « Le cerveau » ou « Le harcèlement », organisée par les parents élus, à destination des parents.*

Mme LE BOULANGER précise que ces événements sont à organiser avec les services éducatifs de la Mairie.

Mme LASSARTESSE ajoute qu'une convention d'occupation des locaux est à compléter par les parents organisateurs et à communiquer aux services de la Mairie pour autorisation.

Mme SAINT-SUPÉRY ajoute, concernant la conférence, qu'il s'agit de retenir une association en partenariat avec l'Éducation nationale puisque ce temps d'information se déroulerait dans l'école.

Fin de séance : 19h30

Signatures :

La présidente,  
Christine LASSARTESSE



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MONTGOLFIER  
4, rue Saint-Maur - 33000 BORDEAUX  
09 87 87 21 33  
ecole@ecole-montgolfier.fr

Le secrétaire de séance,  
Jean CHOPIN

